Les subventions aux associations

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine subventionne de nombreuses associations, sous conditions. Conformément à la réglementation, vous trouverez ici le récapitulatif des subventions de plus de 23 000€.

TÉLÉCHARGER

Subventions 2023 | PDF - 123.4 Ko

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30